

Gérer les entreprises extérieures en conformité avec la réglementation – Plan de prévention

OMM07 - Outils Méthodologie Métier
01/2024

 Formation sur mesure

DURÉE

2 jours (14h)

PUBLIC

Toute personne devant diriger des travaux de sous-traitance : chefs de projets, chargés de travaux, responsables de services généraux, animateurs de sécurité

PRÉREQUIS

Néant

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport est avant tout méthodologique et prend appui sur des exemples et des travaux de groupe.

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les exercices et études de cas permettent d'évaluer les compétences acquises. Une attestation individuelle de formation sera délivrée.

COÛT

Nous consulter pour devis

REFERENCEMENT

Formacode : 42854

LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les méthodes et les outils de gestion des entreprises extérieures
- Assurer la sécurité lors de l'intervention d'entreprises extérieures
- Connaître les obligations des donneurs d'ordre vis-à-vis des entreprises extérieures

CONTENU

- **La sécurité : un enjeu pour les entreprises extérieures**
- **Contexte réglementaire et responsabilités**
 - Pourquoi une réglementation
 - Présentation des différentes réglementations
 - Le décret du 20 février 1992 ; le décret du 26 décembre 1994 ; l'arrêté du 26 avril 1996
 - Loi du 30 juillet 2003 sur les risques technologiques et naturels majeurs (loi Bachelot)
- **Cas de l'industrie chimique et des installations classées SEVESO seuil haut**
 - Accord du 20 mai 1992
 - Accord du 4 juillet 2002
- **Habilitation des entreprises extérieures**
 - La loi du 30 juillet 2003
 - Le référentiel DT78
 - MASE
- **Responsabilité civile et pénale**
 - Les différentes formes de responsabilité : la responsabilité civile, la responsabilité pénale, cas de la délégation de pouvoirs
 - La jurisprudence
- **Exigences du décret du 20 février 1992**
 - L'appel d'offre
 - L'inspection commune préalable
 - Le rôle des acteurs de la prévention
 - L'analyse des risques
 - Le plan de prévention
 - Le suivi de l'intervention
- **Protocole de sécurité**
 - Cas particulier des opérations de chargement/déchargement
- **Comparaison entre le décret du 20 février 1992 et celui du 26 décembre 1994 (plan de prévention et PPS-PPG)**
- **Outils de l'animation de la prévention**
 - Les autorisations et les permis et travail
 - Les réunions de coordination et les audits de chantier
 - Approche technique des risques
- **Cas pratique**
 - Mise en application du décret du 20 février 1992 sur un cas pratique de l'industrie chimique

Contact : Joëlle BERTRAND 04 72 89 06 14

Mail : joelle.bertrand@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

www.interfora-ifaip.fr